

**DÉCLARATION DU HAUT COMMANDEMENT DES FAR À L'ISSUE
DE SA RÉUNION DU 28 AU 29 AVRIL 1995 A BUKAVU**

Suite à la confusion créée par la naissance du Rassemblement pour le Retour et la Démocratie au RWANDA – RDR – et l'attitude négative du Gouvernement face à cette initiative, le Haut Commandement des FAR s'est réuni du 28 au 29 Avril 1995 pour faire le tour d'horizon de la situation sociopolitique des Réfugiés. La réunion du Haut Commandement des FAR élargie à quelques officiers a fait le constat suivant :

1. Le Gouvernement, depuis sa mise en place le 9 Avril 1994 avec le concours des FAR, reste victime d'embargo médiatique et diplomatique, et le remaniement ministériel de Novembre 1994 n'a pas pu remédier à cette situation.

2. L'absence de l'action gouvernementale auprès des réfugiés dans les Camps en raison du manque de structures adéquates et efficaces est toujours ressentie.

3. Les Forces Armées Rwandaises n'ont cessé d'attirer l'attention du Gouvernement sur ce blocage et de donner leurs propositions pour tenter de sortir de l'impasse en favorisant l'émergence d'une structure capable de représenter valablement la Communauté des Réfugiés.

Faut-il rappeler que déjà en Septembre 1994, les FAR ont transmis au Gouvernement par note leurs soucis dans ce domaine et que, par ailleurs, plusieurs démarches auprès de celui-ci par leurs délégués ont toujours reçu une fin de non recevoir. Dans cet ordre d'idées, lors de la réunion conjointe du Gouvernement et du Haut Commandement des FAR tenue à Bukavu en date du 23 Mars 1995, nous avons attiré l'attention du Gouvernement sur le danger d'éclatement des Réfugiés suite à la naissance désordonnée des Associations et d'Organisations à l'initiative de personnes non satisfaites de l'action du Gouvernement.

Là encore le Gouvernement a adopté une attitude attentiste en proposant une solution qui a tout l'air d'une manœuvre dilatoire.

4. Dans cette dynamique de recherche de solution de rechange pour sortir de cette impasse, à l'initiative des Réfugiés il a été créé récemment le Rassemblement pour le Retour et la Démocratie au RWANDA dont les objectifs répondent aux préoccupations des Réfugiés et même des Rwandais opprimés à l'intérieur du pays.

5. Après avoir apprécié le but et les objectifs du RDR, les Forces Armées Rwandaises ont salué cette heureuse initiative mettant en place une Organisation capable de garantir un encadrement efficace de la population en exil, de lui assurer un maximum de cohésion et d'avoir une ouverture diplomatique et médiatique, conditions préalables au retour des Réfugiés dans notre pays. C'est ainsi que les Forces Armées ont signé une Déclaration de soutien au RDR en date du 4 Avril 1995.

6. Après la naissance du RDR, la nouvelle situation ainsi créée a exigé des consultations entre le Gouvernement et les Responsables du RDR et le Commandement des FAR pour dissiper la confusion et sauvegarder la cohésion

au sein des Réfugiés. En dépit de ces multiples contacts, le Gouvernement, au lieu de soutenir le RDR, s'emploie à le combattre dans les Camps des Réfugiés et à l'extérieur sans toutefois proposer une autre alternative acceptable.

Le Haut Commandement des FAR conscient de ses responsabilités et soucieux des intérêts supérieurs du peuple rwandais, sur base de ce constat amer, a décidé ce qui suit :

- 1) Les FAR se considèrent toujours être l'« Armée du Peuple » et réaffirment leur ferme volonté de travailler directement avec et pour lui. Pour ce faire, elles réitèrent leur soutien au RDR qu'elles jugent mieux placé que le Gouvernement pour représenter et défendre les intérêts des Réfugiés.
- 2) Les FAR estiment que le Gouvernement doit prendre conscience de ses responsabilités devant l'histoire, le peuple rwandais en général et les Réfugiés en particulier en soutenant cette heureuse initiative des Réfugiés, et en s'effaçant pour laisser le RDR représenter et défendre les intérêts de ces derniers. A cet effet, le Gouvernement doit remettre au RDR tous les dossiers qu'il gère pour le compte du peuple en exil.
- 3) Les relations entre les FAR et le Gouvernement cessent à partir de ce 29 Avril 1995.

Fait à BUKAVU, le 29 Avril 1995

Les signataires

01. Gén. Maj.	BIZIMUNGU	Augustin
02. Gén. de Bde	KABILIGI	Gratien
03. Lt-Col. BEM	MUNYARUGARAMA	Phénéas
04. Major	NTUYAHAGA	Bernard
05. Lt-Col. BEM	GASARABWE	Édouard
06. Major CGSG	NTABAKUZE	Aloys
07. Lt-Col. BEM	BAHUFITE	Juvénel
08. Lt-Col. BEM	SEBAHIRE	Antoine
09. Col. BEM	MUSONERA	Venant
10. Col.	KANYAMANZA	André
11. Lt-Col. Ir	RUHORAHOZA	Jean-Bosco
12. Col.	RENZAHO	Tharcisse
13. Col. BEMSG	NTIWIRAGABO	Aloys
14. Col.	MURASAMPONGO	Joseph
15. Major	KINYONI	Stanislas
16. Lt-Col. BEMS	RWAMANYWA	Augustin
17. Major BAM	NZUWONEMEYE	François-Xavier
18. Major Pilote	KANYAMIBWA	Jacques
19. Lt-Col. Med	MUGEMANYI	Froductal
20. Aumca Chef	HATEGEKIMANA	Antoine

(Suivent en vis-à-vis 20 signatures)